Principes de relations internationales

2020-12-09

Le conseil municipal de la ville de Cracovie a fixé les principes suivants de relations internationales de la ville :

Le principe de concordance de la stratégie locale avec la politique étrangère de la Pologne :

Ce principe ne signifie pas que la politique municipale dépende de la politique nationale. Elle requiert seulement que la législation et la coutume internationales soient respectées. Indépendamment de cela, l'intérêt national doit être primordial dans les relations internationales menées par la ville.

Le principe d'accords de partenariat à durée déterminée :

Ce principe permet d'évaluer l'utilité des relations internationales et par conséquent, d'éliminer les contacts inadéquats pour la ville ou trop coûteux à mettre en œuvre.